

CHARTRE ÉTHIQUE

Lettre de l'Est adhère aux principes de transparence et de bonnes pratiques en matière de publication scientifique. Dans le cadre de son élaboration et sa diffusion, sont strictement respectées les règles éthiques élaborées par le [Comité d'éthique de publication \(COPE\)](#) dans le [code de conduite et lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les rédacteurs en chef](#) et les [lignes directrices éthiques pour les pairs examinateurs](#).

1 – MODÈLE ÉCONOMIQUE

La *Lettre de l'Est* est publiée sous l'égide de l'Institut Louis Favoreu, CNRS UMR 7318, et de l'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est.

La publication est soutenue en termes de personnels par l'Institut Louis Favoreu, rattaché à Aix-Marseille Université et au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Lettre de l'Est ne demande aucun frais de soumission, de publication, ou de traitement aux auteur(e)s qui souhaitent proposer un article en vue de sa publication.

À leur tour, les auteur(e)s ne sont pas rémunéré(e)s pour leur contribution et restent détenteurs et détentrices des droits sur leur manuscrit publié.

2 – ENGAGEMENTS DE LA PUBLICATION

2.1. Traitement éditorial

Tous les efforts sont fournis pour traiter les projets de publication soumis de manière efficace et rapide.

Après délibération du comité de rédaction et de la direction, s'appuyant sur les rapports d'évaluation, une proposition d'article peut être acceptée, acceptée sous réserve de modifications (majeures ou mineures) ou rejetée.

- en cas d'acceptation sous réserve, une décision définitive sera prise en fonction de la prise en compte par l'auteur(e) des suggestions et commentaires des évaluateurs et évaluatrices ;
- en cas de rejet de leur proposition, un avis motivé est transmis aux auteur(e)s. Une demande d'une seconde expertise est possible. Après examen de la demande, la contribution peut faire l'objet d'une ultime évaluation en double aveugle.

Une proposition d'article qui n'est pas conforme au champ d'application de *Lettre de l'Est* ou qui va à l'encontre de sa ligne éditoriale peut faire l'objet d'une décision de rejet motivée.

Tout texte accepté (dès le premier envoi, ou après modification) fait l'objet d'un travail éditorial effectué en concertation avec l'auteur(e).

2.2. Erratum

Si la revue apprend qu'un article qu'elle a publié contient une erreur importante, elle en informe les auteur(e)s qui doivent rapidement soit transmettre leurs corrections, soit fournir des preuves de la justesse de l'article concerné.

3. ENGAGEMENT DES ÉVALUATRICES ET ÉVALUATEURS

Les contenus publiés par *Lettre de l'Est* sont évalués par les membres de l'équipe de rédaction ou des évaluateurs et évaluatrices invité(e)s.

3.1. Anonymisation

Les propositions d'articles sont anonymisées par le secrétariat de rédaction de *Lettre de l'Est* avant d'être transmises pour évaluation.

3.2. Confidentialité

Les manuscrits reçus pour évaluation par *Lettre de l'Est* sont confidentiels. Aucune information, aucun argument ou aucune interprétation contenue dans une contribution n'est utilisée ou divulguée avant la publication de l'étude et sans le consentement de l'auteur(e).

3.3. Conflit d'intérêt / Impartialité

Chaque soumission d'article est considérée de manière impartiale et évaluée selon ses mérites, sans distinction de sexe, de religion, d'orientation sexuelle, de nationalité, d'origine ethnique, d'ancienneté ou d'affiliation des auteur(e)s.

Tout éventuel conflit d'intérêt résultant de liens de collaboration ou de concurrence avec les auteur(e)s ou les institutions associées à l'article en cours d'évaluation doit être signalé.

3.4. Objectivité

Le processus d'évaluation est mené de façon objective.

Les évaluateurs et évaluatrices utilisent un formulaire standardisé fourni par le secrétariat de rédaction (en annexe).

Les rapports sont rédigés de façon claire et argumentée.

Les attaques ou critiques personnelles visant la personne des auteur(e)s sont interdites.

3.5. Prévention du plagiat

Les évaluateurs et évaluatrices communiquent à l'équipe de rédaction toute publication existante dont ils/elles ont connaissance et présentant d'importantes similitudes ou correspondances avec le manuscrit évalué.

Les évaluateurs et évaluatrices doivent également repérer quand des arguments inspirés par d'autres publications sont mal cités ou quand les références correspondantes sont manquantes.

4 – ENGAGEMENT DES AUTEUR(E)S

4.1 – Originalité

Les auteur(e)s garantissent que le manuscrit proposé pour évaluation à *Lettre de l'Est* est inédit et constitue une étude originale qui ne repose ni en partie, ni en totalité sur des travaux déjà publiés.

4.2 – Propositions multiples ou concurrentes

Les auteur(e)s s'engagent à ne pas soumettre simultanément leur proposition d'article à une autre revue ou autre support de publication ou de diffusion. Les auteur(e)s garantissent que leur projet de publication n'est pas déjà en cours d'évaluation par une autre revue.

4.3 – Conflit d'intérêt / Intégrité

Les auteur(e)s déclarent à la direction de *Lettre de l'Est* tout conflit d'intérêt potentiel, qu'il soit professionnel, financier ou de toute autre nature, qui pourrait être interprété comme ayant pu influencer leur démarche.

Aucune suggestion de noms d'évaluateurs et évaluatrice par les auteur(e)s ne sera acceptée.

4.4 – Révision

Les auteur(e)s s'engagent à corriger, compléter, et modifier leur texte conformément aux recommandations des évaluateurs et évaluatrices, en suivant l'avis du comité de rédaction.

4.5 – Plagiat

Les auteur(e)s garantissent que leur proposition d'article ne porte pas atteinte aux droits de la propriété intellectuelle de toute autre personne ou entité.

Les projets de publication présentant des signes évidents de plagiat seront rejetés. Si le plagiat est découvert une fois l'article publié, il sera dépublié et retiré des sites internet de diffusion de *Lettre de l'Est*.

4.6 – Citation des sources

Les auteur(e)s s'attacheront à citer correctement l'ensemble des publications, documents ou sources venant à l'appui de leur recherche.

Les auteur(e)s doivent disposer des autorisations nécessaires à la mise en ligne et à la publication des illustrations contenues dans leur article. Les frais éventuels sont à la charge des auteur(e)s, qui s'en acquittent auprès des titulaires des droits des images concernées.

4.7 – Propos diffamatoires

Les auteur(e)s garantissent que leur proposition d'article ne contient pas de déclaration diffamatoire, frauduleuse ou sciemment inexacte.

4.8 – Publication numérique

Les auteur(e)s autorisent la diffusion de leurs articles au format numérique, notamment sur les sites internet de l'Institut Louis Favoreu et de l'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est.

4.9 - Erratum

En cas de découverte d'une erreur importante ou d'une inexactitude après la parution de leur article, les auteur(e)s en informent rapidement l'équipe de rédaction et coopèrent avec celle-ci pour apporter les corrections nécessaires.

Lorsque l'erreur est relevée par l'équipe de rédaction, les auteur(e)s transmettent rapidement soit leurs corrections, soit des preuves de la justesse de l'article original.

4.10 – Réutilisation de la contribution

Les auteur(e)s sont libres de réutiliser leur texte ou partie de leur texte à l'identique, dans un contexte gratuit et à des fins non-commerciales, avec obligation de citation systématique de la publication dans *Lettre de l'Est*.

Les auteur(e)s sont autorisé(e)s à téléverser le fichier PDF, version éditeur, correspondant à leur article publié sur leur page personnelle, leur site, ou celui de leur université, et encouragé(e)s à le déposer sur les plateformes académiques ou institutionnelles d'archives ouvertes.

5 – RÉUTILISATION PAR DES TIERS

La republication ou la réutilisation des articles ou autres contenus publiés par *Lettre de l'Est* par toute autre personne que leur auteur(e) est soumise à l'obligation de citation systématique de la publication et de son auteur(e) dans *Lettre de l'Est*, sans droit de modification, ni d'utilisation commerciale.

ANNEXE

Fiche d'évaluation des propositions d'articles

Titre de l'article :

Nom de la rubrique ou du dossier thématique :

Cocher la case choisie (X)

Critères/évaluation	Insuffisant	Bon	Excellent
Intérêt et originalité de la contribution			
Clarté de la problématique			
Présentation et maîtrise de la méthodologie et des concepts utilisés			
Structure de l'article/rigueur du plan			
Qualité rédactionnelle (clarté, style, vocabulaire)			
Pertinence de la bibliographie			

Recommandation de l'évaluateur/évaluatrice

Article accepté en l'état	
Article accepté avec retour à l'auteur(e) pour corrections mineures	
Article accepté avec retour à l'auteur(e) pour corrections importantes. Dans ce cas, accepteriez-vous de relire l'article corrigé ?	
Article refusé	

Appréciation détaillée sur le texte

Points forts

--

Suggestions

[seront adressées à l'auteur(e) en cas d'acceptation avec corrections mineures ou majeures]

Justification de l'avis en cas de refus

[sera adressée à l'auteur(e)]

Auteur(e) de la fiche :

Date de retour de la fiche :

À renvoyer à la direction de la revue :

Natasa Danelciuc-Colodrovschi
natasa.colodrovschi-danelciuc@univ-amu.fr